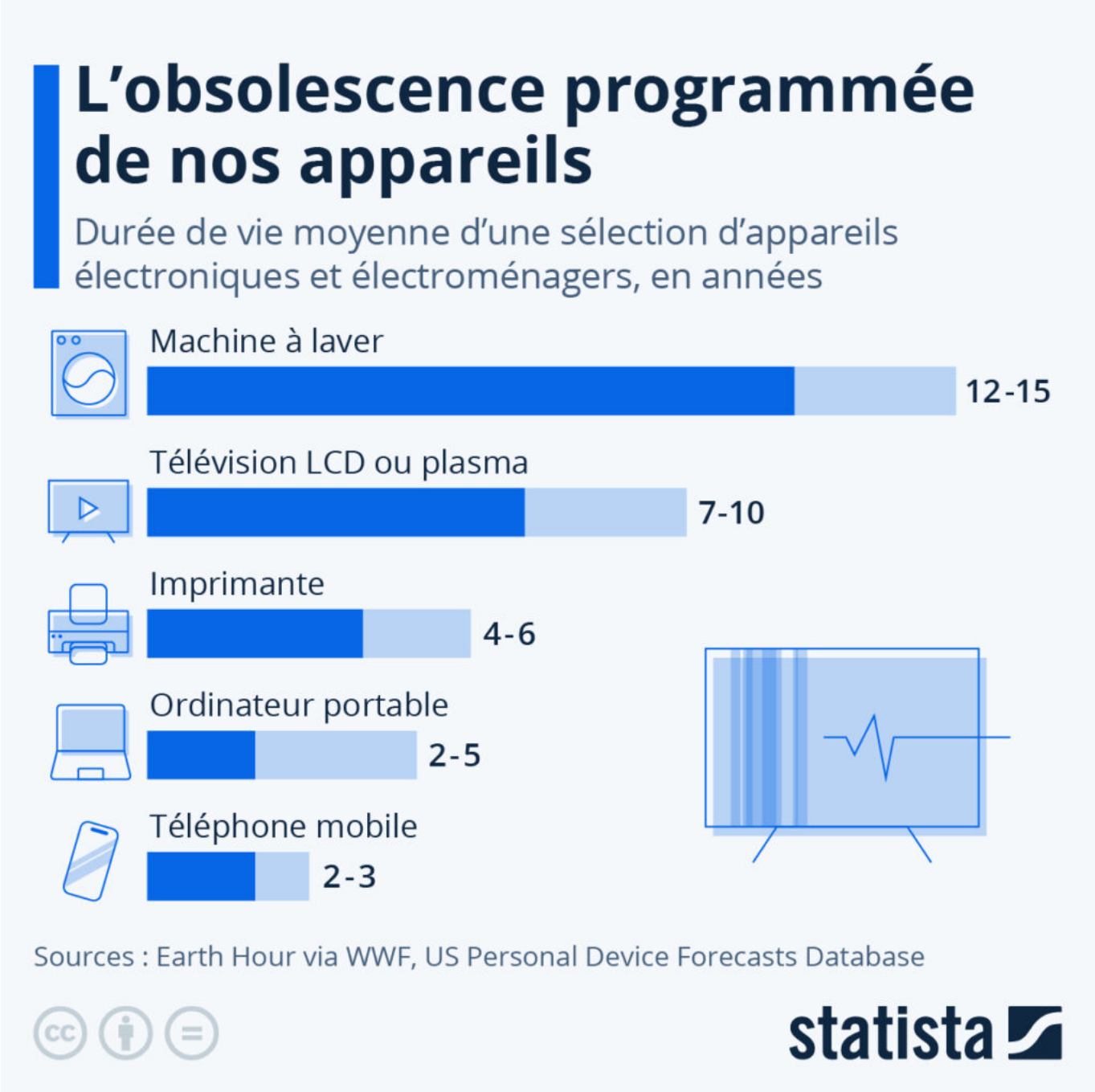
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 30 novembre 2022

L'obsolescence programmée de nos appareils



Le Black Friday est souvent l'occasion pour les consommateurs d'acheter de nouveaux produits

Ecrit par Echo du Mardi le 30 novembre 2022

électroniques – smartphones, télévisions, aspirateurs et autres appareils électroménagers – pouvant les pousser notamment à se séparer d'appareils pleinement fonctionnels, ce qui sur le long terme participe à l'accroissement des déchets électroniques et à leur impact sur l'environnement.

L'obsolescence programmée, c'est-à-dire, selon la loi française, « l'ensemble des techniques, y compris logicielles, par lesquelles le responsable de la mise sur le marché d'un produit vise à en réduire délibérément la durée de vie », joue un rôle considérable dans ce contexte, car si la durée de vie des produits était plus longue, il ne serait pas nécessaire d'en acheter aussi souvent. Est-il possible de concevoir des produits qui durent plus longtemps ? Plusieurs exemples montrent que oui, comme celui de l'ampoule centenaire, une lampe à incandescence allumée dans une caserne de pompiers de Californie depuis 120 ans.

Selon les données collectées par Earth Hour, une initiative du WWF, la durée de vie de nombreux objets est ainsi délibérément raccourcie, notamment dans un but commercial. Un téléphone mobile ne dure en moyenne que 2 à 3 ans, un ordinateur portable 2 à 5 ans et les télévisions LCD ou plasma 7 à 10 ans. L'électroménager est également concerné : ainsi, les machines à laver moderne seraient programmées pour environ 2 500 cycles de lavage, ce qui correspond à une durée de vie de 12 à 15 ans. Même les appareils de grande taille tels que les réfrigérateurs et les lave-linges pourraient théoriquement être fabriqués de manière plus durable, comme le montre un coup d'œil sur le passé allemand : les réfrigérateurs et machines à laver fabriqués en RDA fonctionnent encore (en partie) aujourd'hui.

De Claire Villiers pour Statista